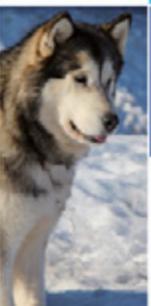


Alaskan Malamute Club de France

2023

# Nationale d'élevage



CENTRALE  
CANINE



Partenaire  
de la SCC



**-10%**  
POUR  
LES MEMBRES  
DU CLUB

## Complication de mise bas, césariennes, vices cachés...

Agria à vos côtés  
pour protéger votre élevage



Protège vos  
reproducteurs/reproductrices,  
vos portées et vos chiots



Indemnise  
en cas de maladie/accident  
de votre cheptel



Indemnise  
en cas de décès/perte  
de capacité reproductive

## Rejoignez vous aussi l'Agria Breeders Club !



- Sans cotisation
- Sans engagement
- Sans contrainte

Recevez vos kits à chaque portée

**Gratuit**



Une pochette santé  
par chiot

Une assurance  
offerte par chiot\*

Ma Vet'Pocket

Livret d'accueil  
de mon chiot

ASSURANCE  
PREMIER  
PAS

Un guide d'accueil  
du chiot par chiot

Une couverture  
pour votre  
reproductrice

\*voir conditions d'assurance

[www.agria.fr](http://www.agria.fr)  
 [info@agria.fr](mailto:info@agria.fr)  
 01 88 32 24 00

**Agria**   
Assurance pour Animaux

# 34<sup>ème</sup> EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE

**Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre) – 16 et 17 septembre 2023**

**Avec attribution du CACS de CHAMPIONNAT**

**Organisée par**

**L'ALASKAN MALAMUTE CLUB DE FRANCE**

**Jury :**

**Mme Cheryl Paterson (CN)  
Mme Avril Roper (UK)  
Mme Sylviane Tompousky (F)**

**Assessorats :**

**M. Pierre-Alexandre Lemaire  
Mme Sophie Stressel  
Mme Janetta Van Iperen Hoevens**

**Sous le patronage de :**

**la Société Centrale Canine  
l'Association Canine Territoriale de Bourgogne**



**Avec le concours de :  
la Municipalité de Saint-Honoré-les-Bains  
ROYAL CANIN**

*Imprimé par CEDIA*

## Sommaire

	Page
Composition du comité	2
Informations - Programme des deux journées	3
Récompenses - Stands	9
Orientation de la sélection	11
Règlement de la nationale d'élevage	13
Règlements du T. A. N. (test d'aptitude naturelle)	18
Grille de cotation	19
Standard FCI	21
Points de non-confirmation	25
Synthèse des inscriptions	26
Liste des exposants	27
Mâles inscrits	31
Femelles inscrites	36

## COMITÉ de l'AMCF

Fonction	Nom	Adresse	Tél	E-mail
Présidente	<b>Pary DAUVET</b>	170 Route d'Yvoire 74140 EXCENEVEX	04 50 72 56 35	parydauvet@free.fr
Vice-présidente	<b>Sandrine CUROT</b>	58 Avenue du Général de Gaulle 21110 GENLIS	03 45 95 03 67	sandrine.curot.amcf@gmail.com
Trésorière	<b>Alexandra MARION</b>	748 Chemin de la Ranche 38260 FARAMANS	06 11 59 55 00	chalyma@hotmail.fr
Secrétaire	<b>Michèle RAUST</b>	23 Chemin des Chats DICY 89120 CHARNY ORÉE DE PUISAYE	03 86 63 63 58 06 72 00 94 67	michele.raust@wanadoo.fr
Secrétaire adjointe	<b>Caroline CHAUVEAU</b>	37 route de la Voirie 02170 ESQUEHERIES	06 85 23 42 18	caroline.chauveau.amcf@orange.fr
Administrateurs	<b>Maxence ALGARIN</b>	986 route de la Gare 01150 VILLEBOIS	06 42 20 15 63	m.algarin@free.fr
	<b>Damien CUROT</b>	58 Avenue du Général de Gaulle 21110 GENLIS	03 45 95 03 67	damien.curot@gmail.com
	<b>Franck DELAVault</b>	2 Hameau du Chail 17260 VIROLET	06 26 26 92 92	fdelavault@yahoo.fr

## ACCÈS ET HORAIRES D'OUVERTURE

**L'accès au terrain est situé 1 Avenue du Docteur Ségard.**

**La remise des dossiers d'exposant se fera le samedi entre 8 h 30 et 9 h 00.**

**Tous les véhicules ont accès au site.**

## CONTRÔLE VÉTÉRINAIRE

Le contrôle d'identité et sanitaire à l'entrée sera assuré par un vétérinaire titulaire du mandat sanitaire désigné. Veuillez vous munir de la carte d'identification, du carnet de santé de vos chiens et du passeport. La présentation du certificat rage est obligatoire pour les exposants résidant hors de France.

**Tout signe ou tout événement relatif à la santé des chiens et à leur bien-être par qui que ce soit, doit être signalé à l'organisateur qui ce dernier en réfère immédiatement au vétérinaire.**

## DISTRIBUTION du DOSSIER EXPOSANT

La distribution des dossiers se fera au secrétariat situé en extérieur devant la salle polyvalente.

## RINGS DE PRÉSENTATION ET DE TAN

Merci de ne pas stationner aux abords des rings si vous n'êtes pas en attente de présentation de votre chien. Les jugements auront lieu en extérieur, quel que soit le temps.

Les emplacements avant les jugements se trouvent à quelques mètres devant les rings. Ne pas s'y entasser.

## JUGEMENTS CONCOURS ET TAN

**Les numéros des chiens se trouvent dans le dossier exposant qui vous est remis au secrétariat.** Les numéros seront à porter visiblement sur le ring. **Aucun numéro n'est disponible sur le ring.**

Les chiens doivent être prêts quelques minutes avant l'heure de passage. Le juge pourra vous demander de lui faire voir les dents et autres parties de votre chien afin d'éviter de trop le toucher.

**Les chiens non retenus pour les classements du dimanche ou la sélection pourront quitter l'exposition à leur convenance.**

### **CONFIRMATIONS SEULES LE SAMEDI 16 SEPTEMBRE**

Concerne uniquement les chiens non engagés en exposition.

**Aucune inscription pour la confirmation ne sera acceptée sur place.**

### **DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES**

La distribution des récompenses se fera sur le ring à l'issue du jugement le samedi et le dimanche.

### **STANDS**

Différents stands seront à la disposition.

### **STATIONNEMENT SUR LE CHAMP DE FOIRE ET AUX ABORDS DE LA SALLE POLYVALENTE**

Nous vous recommandons d'installer vos véhicules, tentes et stake-out le plus espacé possible des autres emplacements.

**Afin de respecter le sommeil des curistes et des habitants, nous vous demandons de rentrer tous vos chiens dans les véhicules ou les remorques le soir. Aucun chien ne doit rester à la stake-out entre 22 heures et 7 heures.**

**Les soirées barbecue devront se terminer à 22 h et il est recommandé d'éviter de circuler sur le terrain la nuit, ce qui réveille les chiens, les fait japper et les dérange dans leur repos et celui des campeurs.**

**Nous demandons aux exposants qui ne dorment pas sur le terrain d'emmener leurs chiens sur le lieu de leur hébergement afin qu'ils ne restent pas sans surveillance (abolements intempestifs toute la nuit)**

**Vous devez ramasser les déjections de vos chiens et les déposer dans des sacs poubelles bio dégradables dans le bac des déchets compostables.**

**À votre départ, vous ne devez laisser aucun déchet sur le terrain. Rempportez-les chez vous ou déposez-les dans les sacs poubelle ou les colonnes de tri.**

## PROGRAMME DES DEUX JOURNÉES

### Samedi 16 septembre 2023

08 H 30 : Entrée des chiens, accueil des participants, retrait des dossiers, contrôle vétérinaire.

09 h 30 : Début des jugements.

**Examen individuel de tous les chiens. Passage impératif par ordre de numéro.**

**Les présentateurs absents à l'appel de leur numéro passeront à la fin du jugement et ne pourront en aucun cas s'intercaler entre les autres exposants.**

*Attention : Seules les classes et groupes chiot, baby, puppy, jeune, neutre, vétérinaire et vénérable seront classés le samedi. Si votre chien a obtenu le qualificatif excellent en classe intermédiaire, ouverte, travail, vétérinaire ou champion, il devra être présent le dimanche pour la mise en liste d'attente, sauf bien sûr s'il est déjà cotation 4 ou plus ou déjà mis en liste d'attente. Les chiens déjà homologués recommandés ou élite A (cotations 4 et 6) peuvent opter pour la présentation directement au classement, sans passer par la classe individuelle. Rappel : cette option doit figurer sur la feuille d'engagement et ne pourra être modifiée sur place.*

10 H 30 : Début de passage du Test d'Aptitudes Naturelles par ordre de numéro.

*Attention : Aucun passage de TAN ne pourra avoir lieu le dimanche.*

12 H 30 : Pause déjeuner.

14 H 00 : Reprise des jugements et des TAN.

## Ordre de passage des classes et groupes à partir du début des jugements (9 h 30)

### **RING A : juge des mâles - RING B : juge des femelles**

#### **Classes intermédiaire, ouverte, travail, champion :**

Jugements individuels.

Classement des chiens qualifiés EXCELLENT, le dimanche matin après la sélection.

### **RING C**

#### **Groupe vénérable (ce groupe ne donne accès ni à la sélection, ni au CACS) :**

Après le jugement individuel des vénérables mâles, classement et désignation du meilleur vénérable mâle.

Après le jugement individuel des vénérables femelles, classement et désignation de la meilleure vénérable femelle.

#### **Classe vétérans :**

Après le jugement individuel des vétérans mâles, classement et désignation du meilleur vétérans mâle.

Après le jugement individuel des vétérans femelles, classement et désignation de la meilleure vétérans femelle.

#### **Groupe chiot, classes baby, puppy et jeune, groupe neutre :**

Après le jugement individuel des chiots, classement des chiots et réunion de tous les chiots mâles et femelles pour la désignation du meilleur chiot.

Après le jugement individuel des babies, classement des babies et réunion de tous les babies mâles et femelles pour la désignation du meilleur baby.

Après le jugement individuel des puppies, classement des puppies et réunion de tous les puppies mâles et femelles pour la désignation du meilleur puppy. Désignation du meilleur espoir entre le meilleur chiot, le meilleur baby et le meilleur puppy.

Après le jugement individuel des jeunes mâles, classement et désignation du meilleur jeune mâle.

Après le jugement individuel des jeunes femelles, classement et désignation de la meilleure jeune femelle.

### **17 h 30 : Lot de reproducteur et lot d'affixe**

Désignation du meilleur lot de la classe lot de reproducteur et du meilleur lot de la classe lot d'affixe.

Inscription au secrétariat sur place.

**Chaque éleveur ne pourra présenter que deux lots d'affixe, et chaque éleveur ou propriétaire deux lots de reproducteur.**

### **Attribution du Prix Christian Leneuf**

Cette année au meilleur lot d'affixe.

Les inscriptions seront prises jusqu'à 16 heures. (Feuille d'inscription au secrétariat)

### **CONFIRMATIONS**

Les confirmations des chiens ayant été jugés par un juge étranger, les confirmations seules, les confirmations à Titre Initial auront lieu par un juge français sur un ring dédié.

### **Dimanche 17 septembre 2023**

A partir de 09 H 00 :

Jugement individuel pour la mise en liste d'attente en vue de la recommandation (cotation 4)

Les mâles puis les femelles.

Peuvent être présentés les chiens non recommandés ou non mis en liste d'attente les années précédentes âgés de 15 mois minimum ayant obtenu un EXC la veille en classe intermédiaire, ouverte, travail, champion ou vétéran.

Après la sélection :

Classement des mâles et des femelles : Peuvent être présentés les chiens ayant été jugés la veille dans les classes individuelles suivantes et ayant obtenu le qualificatif excellent et étant déjà recommandé ou mis en liste d'attente.

Classement de la classe intermédiaire mâles.

Classement de la classe ouverte mâles.

Classement de la classe travail mâles.

Attribution des CACS et RCACS mâles, choisis parmi les 2 premiers des classes intermédiaire, ouverte et travail.

Classement de la classe champion mâles.

Classement de la classe intermédiaire femelles.

Classement de la classe ouverte femelles.

Classement de la classe travail femelles.

Attribution des CACS et RCACS femelles, choisis parmi les 2 premières des classes intermédiaire, ouverte et travail.

Classement de la classe champion femelles.

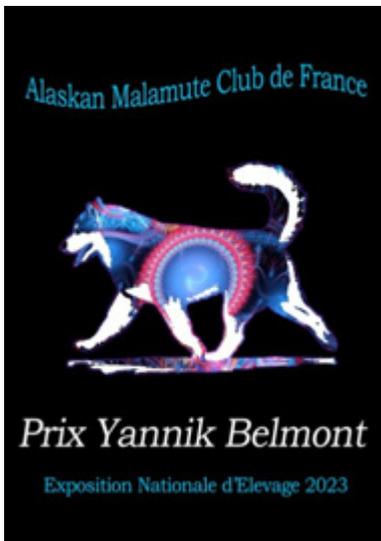


### Proclamation du prix Yannik Belmont.

Concourent : le premier en classe travail mâle et la première en classe travail femelle.

### Remise des récompenses.

13 h 00 : Fin de l'exposition.



### RÉCOMPENSES OFFERTES PAR L'AMCF

- ❖ Un souvenir à chaque exposant,
- ❖ Une plaque de chenil à chaque chien mis en liste d'attente, non cumulable avec la plaque EXC,
- ❖ Une plaque de chenil aux excellents des classes jeune, intermédiaire, ouverte, travail, vétérans, et champion non mis en liste d'attente cette année,
- ❖ Une plaque de chenil pour les chiens jugés 'Très Prometteur' en classe, Baby et Puppy,
- ❖ Cadres, coupes et flots pour les vainqueurs des différentes classes et lots.

- ❖ Diplôme aux chiens déclarés APTE au TAN.
- ❖ Laisses d'expositions offertes par la **Délégation Régionale Ile-de-France** (Adrienne Perret) aux CACS mâle et femelle, 1er EXC jeune mâle et jeune femelle, 1er vétérân mâle et femelle, 1er champion mâle et femelle.

## LOTS OFFERTS PAR LES SPONSORS ET STANDS PRÉSENTS

- Un trophée offert par la **Ville de Saint Honoré les Bains**.
- Dotation offerte par la Société **ROYAL CANIN** :
  - 2 Sacs de Beauty L en 15 Kg
  - 8 Sacs de Maxi Puppy en 4kg
  - 10 Sacs de Maxi Adult en 4kg
  - 4 Sacs de Maxi Joint Care en 3 Kg
  - 2 lots de 8 coupes
  - Trophée pour le BEST
  - 20 Containers de stockage 50 l
  - Articles publicitaires
- Pochon de friandises offert à chaque exposant par la Société **HEALTHY PAWS + bons d'achat au BOB et BOS**
- Dotation offerte par assurances **AGRIA** :
  - Kits (couvertures, thermomètres, sacs Agria)
  - Brochures Agria
- **Laisses d'exposition offertes par MILLE ET UNE LAISSES** au 1<sup>er</sup> lot d'affixe et 1<sup>er</sup> lot de reproducteur
- Collier cuir sur mesure offert par la **SELLERIE AMERICAN SPIRIT** au Best of Breed
- Cadeaux offerts par notre partenaire **GENS DE LA MONTAGNE**

## STANDS

- Gens de la Montagne
- Heathy Paws
- Sellerie American Spirit
- **Petite Boutique de l'AMCF**, animée par Michèle, Chantal et Marie Joëlle.

## ORIENTATION DE LA SÉLECTION DES REPRODUCTEURS

Parmi les chiens déclarés « excellent » lors de l'examen individuel, pourront prétendre à la mise en liste **d'attente en vue de la recommandation** les malamutes présentant les qualités suivantes :

- Excellent type en tête, denture complète en ciseau. Si les qualités de **type et d'attributs fonctionnels sont remarquables, sont tolérées** les dentures en pince ou 1 grosse dent manquante.
- Ossature puissante, bonne musculature.
- Démarche souple, bonne allonge, bonne propulsion arrière.
- Taille en harmonie avec la morphologie. La taille mentionnée par le standard est une taille désirable et non une taille minimum. Par exemple, pour prendre des écarts extrêmes, un malamute mâle de 60 cm au garrot est plus proche de la taille recommandée par le standard (**différence de 3.5cm**) qu'un mâle de **70 cm au garrot (différence de 6.5cm)**
- Robe : le poil doit être correct en fonction de la saison, les marques de la robe symétriques.

**Il n'est pas souhaitable que les malamutes présentant plusieurs des défauts suivants soient mis en liste d'attente en vue de la recommandation :**

- Disharmonie.
- Tête de type husky ou trop molossoïde.
- **Œil jaune sur robe noire.**
- Oreilles disproportionnées par rapport à la taille et la forme de la tête ; oreilles peu épaisses et pas assez fourrées.
- Démarche guindée, sautillante, pied de lièvre.
- Mauvais aplombs, poignets affaissés, pieds écrasés.
- Robe :
  - poil trop doux, couché, surtout chez les mâles,
  - touffes derrière les oreilles, accompagnées de franges longues aux antérieurs,
  - robes éclaboussées, marques asymétriques, écharpes, mouchetures sur les parties blanches des pattes.
- **Queue n'atteignant pas le jarret, portée en sabre ou couchée contre le dos.**
- **Caractère instable, non confiant envers l'être humain, trop indiscipliné.**

## SERVICE VÉTÉRINAIRE

La surveillance vétérinaire sera assurée par un Docteur-Vétérinaire qui a tous **pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation**, le refus ou le renvoi tant à **l'entrée qu'au cours de l'exposition** :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladie de peau ;
- des chiens aveugles ou estropiés ;
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations ;
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits ;
- des chiens mal vaccinés ;
- des chiens dangereux.

Le club décline toute responsabilité en cas de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux présentés, morsures occasionnées par eux, etc... Les exposants étant seuls responsables des accidents ou dégâts causés par leurs chiens tant **à des tiers qu'à eux-mêmes**.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 les chiens ayant les oreilles coupées pour quelle que raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers etc.) ne seront plus autorisés à accéder aux manifestations canines **officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine**.



## PRÉAMBULE

La réunion nationale permet d'évaluer la qualité du cheptel national en examinant des chiens de lignées différentes, et de choisir les meilleurs reproducteurs afin d'entretenir, voire d'améliorer cette qualité.

## ARTICLE I

L'exposition nationale d'élevage de l'A. M. C. F. est ouverte à tous les malamutes inscrits ou non inscrits au L. O. F. ou à un livre d'origine reconnu par la F. C. I., que leur propriétaire soit adhérent à l'A. M. C. F. ou non.

## ARTICLE II

Les chiens seront examinés individuellement par un juge spécialisé de la race et par classe d'âge :

- Groupe Chiot = 3 et 4 mois,
- Baby = 4 à 6 mois,
- Puppy = 6 à 9 mois,
- Jeune = 9 à 18 mois,
- Intermédiaire = 15 à 24 mois,
- Ouverte = âge minimum 15 mois,
- Vétéran = âge minimum 8 ans,
- Groupe Vénérable = âge minimum 11 ans,
- Travail = chiens titulaires du Brevet de Travail échelon 1, 2 ou 3 pour les chiens étrangers (appartenant à un propriétaire résidant à l'étranger), du certificat F. C. I. les autorisant à s'inscrire en classe travail,
- Champion = Champions Nationaux des pays membres de la F. C. I. et Champions Internationaux de la F. C. I.
- Groupe Neutre = mâles et femelles stérilisés, à partir de 15 mois

Les Groupes sont classés, mais en principe ne reçoivent pas de qualificatif officiel.

## ARTICLE III

Tous les chiens doivent être présentés le samedi, pour toutes les classes, pour pouvoir participer à la présentation du dimanche, sauf les chiens déjà

Recommandés ou Élite (cotations 4 et 6) si leur propriétaire les a inscrits pour les exposer uniquement au jugement du dimanche.

#### Liste d'attente :

Seuls les chiens ayant été qualifiés EXCELLENT le samedi dans les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion et Vétéran peuvent participer à **l'examen de mise en liste d'attente en vue de la recommandation.**

Les chiens inscrits au L. O. F. à Titre Initial ne peuvent pas concourir pour la **mise sur liste d'attente.**

#### Classement des mâles et des femelles :

Peuvent être présentés les chiens ayant été jugés la veille dans les classes individuelles intermédiaire, ouverte, travail ou champion et ayant obtenu le **qualificatif EXCELLENT, et étant déjà recommandé ou mis en liste d'attente,** ainsi que les chiens cotation 4 ou 6 que le propriétaire a inscrits pour aller directement au classement.

#### C.A.C.S. :

Seuls les chiens en classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, mis en liste **d'attente en vue de la recommandation ou recommandés peuvent concourir** pour le C. A. C. S.

#### Meilleur chien de l'exposition :

Seuls les chiens en classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Vétéran **mis en liste d'attente en vue de la recommandation ou recommandés, et les classes Jeune, peuvent concourir** pour le meilleur chien de l'exposition.

### **ARTICLE IV - CLASSES D'AFFIXE ET CLASSES DE REPRODUCTEUR**

- Classes d'affixe : seuls les chiens inscrits et jugés le samedi et les chiens déjà recommandés inscrits à l'exposition peuvent être engagés dans une classe d'affixe.  
Un chien ne peut être présenté que dans une seule classe d'affixe composée de 3 à 5 chiens.  
Chaque éleveur ne peut présenter que deux lots d'affixe.
- Classes de reproducteur : seuls les chiens inscrits et jugés le samedi et les chiens déjà recommandés inscrits à l'exposition peuvent être engagés dans une classe de reproducteur.  
Un chien ne peut être présenté que dans une seule classe de reproducteur composée d'un sujet accompagné de 3 à 5 de ses produits.  
Chaque éleveur ou propriétaire ne peut présenter que deux reproducteurs lui appartenant.

- Un chien peut être engagé dans une classe d'affixe et dans une classe de reproducteur.

Ces classes seront jugées sur l'homogénéité des chiens présentés.

**Les personnes désirant présenter une classe d'affixe ou une classe de reproducteur sont priées de venir au secrétariat pour remplir la feuille d'inscription correspondante.**

## **ARTICLE V - TEST D'APTITUDE NATURELLE (T. A. N.) – BREVET DE TRAVAIL**

Seuls les chiens ayant passé avec succès le T. A. N. (voir règlement du T. A. N.), ou ayant obtenu le Brevet de Travail, pourront obtenir les titres de sujet Sélectionné (cotation 3), sujet Recommandé (cotation 4) ou sujet Elite A (cotation 6).

## **ARTICLE VI - CONFIRMATION**

Sur présentation de sa fiche d'identification, de son certificat de naissance de la Société Centrale Canine (ou pedigree d'un Livre étranger), ainsi que du formulaire d'examen de confirmation adéquat, correctement rempli, le chien âgé de 12 mois minimum le jour de l'examen, peut se présenter à l'examen de confirmation. Seuls les juges français peuvent assurer cette confirmation.

Pour l'examen à titre initial, les chiens devront obligatoirement être présentés soit à une exposition régionale d'élevage, soit à une exposition nationale d'élevage. Ils devront en outre, après validation par un juge pour la confirmation, avoir subi les examens suivants, nécessaires pour l'acceptation à titre initial :

- Dépistage des tares oculaires (cataracte et atrophie progressive de la rétine),
- Dépistage de la dysplasie des hanches et de la dysplasie du coude,
- Dépistage de la polyneuropathie (P. N.), le sujet doit être non porteur,
- **Avoir subi avec succès le Test d'Aptitude Naturelle (T. A. N.),**
- Identification génétique (A. D. N.),

*(Pour les demandes de confirmation à titre initial, le document de confirmation sera conservé par le club de race en attente des résultats des dépistages susmentionnés s'ils ne peuvent être présentés le jour de la confirmation).*

## **ARTICLE VII - JUGEMENTS**

Les chiens seront examinés individuellement par un juge spécialiste de la race. **A l'issue de cet examen, il leur sera attribué un** qualificatif de valeur générale par rapport au standard de la race.

Tous les chiens ayant obtenu le qualificatif excellent en classe intermédiaire, **ouverte, travail, vétérân et champion pourront être présentés à l'examen de mise en liste d'attente en vue de la recommandation** excepté ceux non titulaires d'un certificat de naissance LOF, pedigree LOF ou pedigree reconnu par la F. C. I., ni les chiens inscrits au LOF à Titre initial.

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être **assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par** un Juge qualifié ou Stagiaire ou Expert confirmateur de la race.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

## **ARTICLE VIII - ENGAGEMENT et PRÉSENTATION DES CHIENS**

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant mais peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines.

Le « double handling » (c'est-à-dire le fait qu'une autre personne que le présentateur appelle ou excite le chien depuis l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation) est interdit et sera sanctionné par le juge. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

Lors du jugement des classes individuelles, le présentateur n'est pas autorisé à porter de vêtement affichant ostensiblement le nom de l'élevage.

**Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITÉ lors de toute exposition canine.**

Les sociétés organisatrices sont tenues d'inscrire en évidence le message suivant dans le catalogue de leur exposition ;

***Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue et/ou le traiter de manière cruelle.***

***Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la Centrale Canine.***

Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles.

Référent bien-être animal : Pary Dauvet.

## **ARTICLE IX**

La mise sur liste d'attente en vue de la recommandation sera faite par le collège des juges officiant le jour de la Nationale d'Élevage, en fonction des qualités à rechercher pour l'amélioration du cheptel, selon les indications qui leur seront fournies chaque année par le Comité.

Pour être mis en liste d'attente, un chien doit avoir obtenu la note minimum de 21 points sur 30, chacun des 3 juges pouvant attribuer de 0 à 10 points. Si le jury ne comporte que 2 juges, la note minimum sera de 14 points sur 20.

## **ARTICLE X**

Attribution d'un C. A. C. S. : le C. A. C. S. compte pour le Championnat de conformité au Standard, tout comme celui de l'exposition de Championnat organisée par la Centrale Canine.

Concourront pour le C. A. C. S. : après classement, les chiens, présentés en classe Intermédiaire, Ouverte ou Travail qui ont, le jour de l'exposition, été mis en Liste d'Attente et les Recommandés des années précédentes et qui ont obtenu le qualificatif excellent la veille dans les mêmes classes ou dont le propriétaire a décidé de les engager directement au jugement du dimanche.

Les chiennes en chaleur sont autorisées, mais leurs propriétaires devront les promener bien à l'écart des rings de jugement et des rings de T. A. N.
--

# RÈGLEMENT DU TAN

## Article 1 - Age

Le test d'aptitudes naturelles est ouvert aux malamutes âgés de 9 mois minimum le jour de l'examen. Il est préférable de présenter son malamute avant l'âge de 3 ans.

## Article 2 - Jury

Seules les personnes désignées par le comité de l'AMCF sont habilitées à faire passer le TAN. L'autorisation doit être demandée à chaque fois que le test est programmé.

Les nouveaux examinateurs devront avoir examiné un minimum de 10 chiens avec une équipe déjà formée avant de pouvoir intégrer un jury de TAN.

Le jury est composé de 2 examinateurs, de préférence un homme et une femme. Le jury ne doit comporter ni le producteur ni le propriétaire du chien examiné.

Les chiens ajournés devront être examinés par un jury différent lors de l'examen suivant.

## Article 3 - Conditions matérielles d'organisation

Le test d'aptitudes naturelles se déroule dans un espace entièrement clos. Les barrières de ring doivent comporter un système d'occultation afin que le chien examiné ne soit pas dérangé par l'environnement. Les personnes et les chiens attendant leur tour doivent rester à 1.50 m minimum des barrières.

Le ring de TAN doit mesurer environ 10m x 15m. La table doit être située dans un coin du ring.

Elle doit pouvoir être abritée.

## Article 4 - Déroulement de l'épreuve

Les chiens sont examinés individuellement. Les examinateurs doivent toujours procéder au centre du ring. Le chien ne doit en aucun cas être acculé.

L'examineur contrôle l'identification du chien.

Le chien évolue d'abord en laisse avec son conducteur, puis sans laisse s'il n'est pas fugueur. Le conducteur l'invite au jeu. L'examineur lui passe un harnais puis le conducteur le lui enlève.

Le conducteur remet le chien à un des examinateurs qui l'appelle par son nom, l'aborde franchement, le manipule avec douceur dans une relation d'intention amicale. Il fait évoluer le chien tout en examinant son comportement général.

Le chien ne doit démontrer ni une attitude trop timide ou peureuse, ni un comportement agressif.

Dans sa façon d'aborder le chien, l'examineur doit prendre en compte son sexe et son âge.

Une attitude distante ne doit pas être pénalisée. Un éventuel grognement doit s'apprécier en fonction de l'attitude générale du chien et de son regard. Le pincement ou la morsure sont éliminatoires.

Il ne faut pas hésiter à ajourner un chien au comportement limite de timidité, de peur ou d'agressivité.

Les examinateurs aussi bien que les conducteurs ou les propriétaires doivent garder une attitude calme et respectueuse, et faire en sorte de donner une bonne image de la race.

## Article 5 - Résultat

Un chien ne peut passer le TAN qu'une seule fois. Toutefois le jury a la possibilité d'ajourner le chien s'il estime qu'il est nécessaire de lui donner une seconde chance. Cette faculté n'est accordée qu'une seule fois. Le conducteur reçoit une feuille d'examen mentionnant l'identité du chien et de son propriétaire, la date et le lieu de l'examen, la composition du jury, le résultat de l'épreuve : APTE ou REFUSE ou AJOURNE, et les signatures du jury.

## GRILLE DE COTATION

*Approuvée par le Comité de la SCC le 18/02/2014*

1 point	2 points	3 points	4 points <b>RECOMMANDE</b>	5 points <b>ELITE B</b>	6 Points <b>ELITE A</b>
CONFIRME	Sujet CONFIRME  + 1 EXC en exposition en CI ou CO ou CT ou CCH + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + dysplasie du coude lecture 0 ou SL + Identification génétique	Sujet CONFIRME  + 2 EXC en SPE ou RE ou CHPT ou NE en CI ou CO ou CT ou CCH sous 2 juges différents + Brevet de Travail ou TAN + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + dysplasie du coude lecture 0 ou SL + Pedigree complet + Identification génétique	Sujet CONFIRME  + Sélectionné en NE + Brevet de Travail ou TAN + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + dysplasie du coude lecture 0 ou SL + Recherche d'Affections oculaires (cataracte) + Pedigree complet + Identification génétique	Sujet CONFIRME  ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération : <b>Mâle</b> : 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum <b>Femelle</b> : 4 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum  + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + Recherche d'Affections oculaires (cataracte) + Pedigree complet + dysplasie du coude lecture 0 ou SL + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDE  ayant produit en 1 <sup>ère</sup> génération : <b>Mâle</b> : 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum <b>Femelle</b> : 4 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum  + Compatibilité génétique avec ses descendants

### Dépistage de la dysplasie de la hanche et du coude

Seuls les chiens ayant obtenu le sigle Dys-A ou Dys-B sur le certificat de dépistage de la dysplasie délivré par le Professeur GENEVOIS, unique lecteur agréé par l'A. M. C. F. pour la lecture des radiographies, pourront obtenir la cotation 2 ou plus.

Dépistage de la dysplasie du coude : seuls les chiens ayant obtenu le sigle 0 ou SL sur le certificat de dépistage de la dysplasie du coude délivré par le Professeur GENEVOIS, unique lecteur agréé par l'A. M. C. F. pour la lecture des radiographies, pourront obtenir la cotation 2 ou plus.

L'âge minimum du chien lors de sa radiographie sera obligatoirement de 18 mois.

Les formulaires de demande de lecture et informations peuvent être téléchargés sur le site du club [www.alaskanmalamute.fr](http://www.alaskanmalamute.fr) ou demandés au secrétariat.

Toutefois,

- pour les chiens non LOF vivant à l'étranger, il est accepté le résultat de la lecture des radiographies faite par le lecteur officiel du pays où vit le chien.
- pour les chiens français c'est à dire appartenant à des propriétaires habitant en France mais importés, il est accepté le résultat de la lecture des radiographies du lecteur officiel du pays d'origine du chien, si celle ci a été faite préalablement à l'importation.

### Dépistage des maladies oculaires

Dépistages des maladies oculaires héréditaires canines : la liste des praticiens français ayant reçu l'agrément est disponible sur le site du conseil de l'ordre des vétérinaires à l'adresse suivante <http://www.afep-mhoc.com> La maladie recherchée est la cataracte. La recherche de la prédisposition au glaucome est conseillée (gonioscopie).

Seuls les chiens présentant le certificat officiel « indemne » de dépistage des MHOC (maladies héréditaires oculaires canines recherchées par l'AMCF) datant de moins de 2 ans pour les chiens de moins de 7 ans, pourront obtenir le titre d'Étalon ou Lice Recommandé ou d'Étalon ou Lice Élite B.

Un certificat établi pour un chien âgé de 7 ans révolus à la date de l'examen est considéré comme définitif.

### Identification génétique

- l'étalon ou la lice concernés devront obligatoirement être identifiés génétiquement et enregistrés dans la base de la SCC.

- leurs descendants pris en compte pour l'obtention du titre d'élite devront aussi être identifiés génétiquement et enregistrés dans la base de la SCC

- un certificat de compatibilité génétique pour chaque descendant, à demander au laboratoire qui a fourni les identifications génétiques, devra être joint au dossier de demande d'homologation du titre d'élite.

### Homologation des cotations

Attention : Pour qu'elle soit enregistrée auprès de la SCC, le propriétaire d'un chien devra demander l'homologation de la cotation à l'A.M.C.F. en produisant les photocopies des éléments listés sur le pré imprimé correspondant à la cotation demandée ; ce document est téléchargeable sur le site du club ou peut être demandé au secrétariat.

Les personnes non adhérentes à l'AMCF doivent s'acquitter d'un paiement de 10 € par demande, à l'ordre de l'A.M.C.F., pour frais de gestion. Les dossiers non accompagnés du règlement ne seront pas traités.



## Standard FCI N° 243 / 09.06.1999 DU MALAMUTE D'ALASKA

TRADUCTION : Prof. R.Triquet et Dr. J-M.Paschoud

ORIGINE: U.S.A.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 14.08.1996.

UTILISATION - Chien du traîneau,

CLASSIFICATION F.C.I.: Groupe 5 Chiens de type Spitz, et de type primitif

Section 1 Chiens nordiques de traîneau - Sans épreuve de travail.

**ASPECT GENERAL :** Le Malamute d'Alaska, une des plus anciennes races de chiens de traîneau arctiques, est un chien puissant, de construction solide, à la poitrine bien descendue et au corps fort et bien musclé. Le Malamute est bien d'aplomb en station et son attitude suggère une grande activité par un port de tête haut et fier et par des yeux en éveil qui expriment intérêt et curiosité. La tête est large. Les oreilles sont triangulaires et dressées quand le chien est attentif. Le museau est massif et ne diminue que légèrement dans sa largeur de la racine à la truffe ; il n'est ni pointu ni long, mais pas non plus tronqué. La robe est épaisse avec un poil de couverture rude d'une longueur suffisante pour assurer la protection d'un sous-poil dense et laineux. Les Malamutes sont de couleurs diverses. Les marques de la face constituent un trait distinctif. Elles consistent en une coiffe couvrant la tête, la face étant soit entièrement blanche, soit marquée d'une liste et/ou d'un masque. La queue est bien fournie de poil ; portée au-dessus du dos, elle a l'aspect d'un panache ondoyant. Le Malamute est doté d'une forte ossature avec des membres sans défauts, de bons pieds, une poitrine bien descendue et des épaules puissantes ; il dispose de toutes les autres caractéristiques physiques à l'accomplissement efficace de sa tâche. Les allures sont régulières, coordonnées, faciles et efficaces. Le Malamute n'est pas en fait un chien de traîneau de course destiné à rivaliser de vitesse en compétition mais est conçu pour la force et l'endurance ; toute caractéristique individuelle, y compris le tempérament, qui va à l'encontre de ce dessein doit être considéré comme le plus grave des défauts.

**PROPORTIONS IMPORTANTES :** La hauteur de la poitrine correspond approximativement à la moitié de la hauteur au garrot, le point le plus bas de la poitrine se trouvant exactement derrière les avant-bras. La longueur du corps mesurée de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse dépasse la hauteur au garrot.

**CONFORMATION :** Le corps n'accuse aucun excès pondéral ; l'ossature est proportionnée à la taille.

**COMPORTEMENT / CARACTÈRE :** Le Malamute est un chien affectueux, amical et non le chien d'un seul maître. C'est un compagnon fidèle et dévoué, enjoué quand on l'y invite, mais généralement impressionnant de dignité à l'âge adulte.

**TÊTE :** La tête est large et forte, ni grossière ni lourde, et doit être en rapport avec la taille du chien. L'expression est douce et suggère des dispositions affectueuses.

## RÉGION CRÂNIENNE :

Crâne : il est large et modérément arrondi entre les oreilles ; il se rétrécit graduellement et s'aplatit sur le dessus en approchant des yeux et s'arrondit vers les joues qui sont modérément plates. Il y a un léger sillon entre les yeux. La ligne supérieure du crâne et la ligne supérieure du museau forment presque une droite qui n'offre qu'une légère cassure à leur jonction. Stop léger.

## RÉGION FACIALE :

Truffe: Dans toutes les couleurs de robe, sauf pour le rouge, la truffe, les lèvres et les bords des paupières sont de couleur noire. Le brun est autorisé chez les chiens à robe rouge. La truffe " de neige " barrée par une zone plus claire est acceptée.

Museau: Il est fort et massif par rapport au crâne. Il ne diminue que peu en largeur et en épaisseur, de sa jonction avec le crâne à la truffe.

Lèvres : Bien jointives.

Mâchoires/dents : Les mâchoires supérieures et inférieures sont larges et portent des dents fortes. Les incisives offrent un articulé en ciseaux. Le prognathisme supérieur ou inférieur est un défaut.

Yeux : Disposés obliquement dans le crâne, ils sont de couleur marron, en forme d'amande et d'une grandeur moyenne. L'œil foncé à la préférence. L'œil bleu constitue un défaut éliminatoire.

Oreilles : Elles sont de taille moyenne mais petites par rapport au crâne. De forme triangulaire, elles sont légèrement arrondies à leur extrémité. Les attaches des oreilles sont bien écartées et situées sur les bords externes de l'arrière du crâne, au niveau de l'angle externe (supérieur) de l'œil, ce qui fait que, quand l'oreille est dressée, elle se détache du crâne. Quand elles sont dressées, les oreilles pointent légèrement vers l'avant, mais quand le chien est au travail, les oreilles sont parfois pliées contre le crâne. Les oreilles attachées haut constituent un défaut

COU : Il est fort et modérément galbé.

CORPS : Compact dans sa construction mais, dans l'ensemble de la ligne du dessus, le rein n'est pas court.

Dos : Il est droit et descend en pente douce vers les hanches.

Rein: Solide et bien musclé. Un rein long qui affaiblit le dos est un défaut.

Poitrine: Bien développée.

QUEUE : Attache moyenne suivant la ligne de la colonne, vertébrale à la naissance ; elle est portée sur le dos quand le chien ne travaille pas. Elle n'est pas rabattue sur le

dessus, ni enroulée en boucle serrée reposant sur le dos, ni garnie de poils courts à la façon de la brosse du renard. La queue du Malamute est bien fournie et a l'aspect d'un panache qui ondoie.

**MEMBRES :**

**MEMBRES ANTÉRIEURS :** Les antérieurs sont bien musclés et pourvus d'une très forte ossature. Vus de face, ils sont droits jusqu'au métacarpe.

**Épaules :** Modérément obliques.

**Avant-bras :** Vus de face, d'aplomb jusqu'aux métacarpes.

**Métacarpes :** Vus de profil, ils sont courts, solides et légèrement fléchis.

**MEMBRES POSTÉRIEURS :** Ils doivent être larges. Vus de derrière, en statique comme en action, ils sont parfaitement en ligne avec les membres antérieurs ; le chien n'est ni trop serré ni trop large du derrière. Les ergots aux membres postérieurs sont indésirables ; on doit en faire l'ablation peu après la naissance.

**Cuisses :** Fortement musclées.

**Grasset:** Modérément angulé.

**Jarret:** L'articulation du jarret est modérément coudée et bien descendue.

**PIEDS :** De type "raquette de neige", serrés et épais, avec des coussinets épais, résistants et bien rembourrés qui donnent un aspect ferme et compact. Les pieds sont forts, les doigts serrés et bien cambrés. Un poil de protection pousse entre les doigts. Les ongles sont courts et forts.

**ALLURES :** les allures du Malamute sont régulières, égales et puissantes. Il est agile, pour son poids et sa taille. Vus de profil, les postérieurs produisent une forte poussée qui se transmet aux antérieurs par la région lombaire bien musclée. La poussée transmise par les postérieurs aux antérieurs produit un mouvement régulier d'une grande amplitude. Vus de face ou de derrière, les membres se meuvent en ligne droite et ne sont ni trop serrés ni trop écartés. Au trot rapide, les membres convergent vers l'axe sagittal du corps. Une démarche guindée ou toute démarche qui n'est pas absolument efficace et dégagée est à rejeter.

**ROBE :**

**POIL :** Le Malamute a un poil de couverture épais et rude, jamais long ni doux. Le sous-poil est dense, de 2,5 cm à 5 cm (1-2 pouces) d'épaisseur, huileux et laineux. La longueur du poil de couverture rude tout comme celle, du sous-poil est variable. Le poil est relativement court à moyen le long des côtés du corps, la longueur augmentant autour des épaules et du cou, le long du dos et sur la croupe, de même qu'aux culottes et au panache. En général, les Malamutes ont le poil plus court et moins dense

pendant les mois d'été. En exposition, le Malamute est présenté à l'état naturel. Il est interdit de couper le poil sauf pour dégager les pieds.

**COULEUR :** Si les couleurs habituelles vont du gris clair au noir en passant par des nuances intermédiaires, et du zibeline au rouge en passant par des nuances intermédiaires. Des combinaisons de couleur sont admises au sous poil, à la face (arcades sourcilières, oreille, lèvres et nez) et entre les plages blanches et les plages pigmentées. La seule couleur uniforme admise est le blanc. Le blanc est toujours prépondérant sur les parties inférieures du tronc, une partie des membres, les pieds et une partie des marques de la face. Une liste blanche sur le front et/ou le collier ou une pastille sur la nuque attirent l'œil et sont admis. Le Malamute présente une robe à manteau une couleur discontinue s'étendant sur tout le corps en taches ou en éclaboussures irrégulières est à rejeter.

**TAILLE :** Il y a un éventail naturel de taille dans la race. Les tailles recherchées pour le travail sont de 63,5 cm (25 pouces) au garrot pour un poids de 38 kg (85 livres anglaises) chez les mâles et de 58,5 cm (23 pouces) au garrot pour un poids de 34 kg (75 livres anglaises) chez les femelles. Toutefois, les considérations de taille ne doivent pas l'emporter sur le type, les proportions, les allures et ce qui touche à la fonction. Lorsqu'en jugement, des chiens sont à égalité de type, proportions et allures c'est celui qui est le plus près de la taille recherchée pour un travail lourd qui sera préféré.

#### **IMPORTANT :**

Quand on juge des Malamutes, c'est leur fonction en tant que chien de traîneau destiné à traîner de lourdes charges qui doit avoir la priorité sur tout le reste. La sévérité de la pénalisation dépend de combien le sujet s'écarte de la description du Malamute idéal et jusqu'à quel degré un défaut particulier affectera l'aptitude du sujet au travail. Les membres du Malamute doivent dénoter une force peu commune et une formidable puissance de propulsion. Tout signe d'imperfection dans les membres ou les pieds, devant ou derrière, que ce soit en statique ou en action doit être considéré comme un défaut grave. Étant donné ces préalables, les défauts en question sont le pied écrasé, les jarrets de vache, les métacarpes défectueux, l'épaule droite, le manque d'angulation, la démarche guindée (ou toute allure qui ne soit pas coordonnée, énergique régulière), le manque de substance, la poitrine insuffisamment descendue le corps empâté ou léger dans son ossature et des proportions générales médiocres.

**DÉFAUTS :** Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

#### **DÉFAUTS ÉLIMINATOIRES**

Yeux bleus.

**N.B. :** Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.

## POINTS DE NON CONFIRMATION

### TYPE GENERAL

- Manque de type

### POINTS PARTICULIER DANS LE TYPE

- Tête de type husky ou de type molossoïde
- Ossature très légère
- Défauts de construction nuisant à l'utilisation de chien de traîneau pour charges lourdes

### ROBE

- Absence de sous-poil, sauf en période de mue
- Taches blanches sur le manteau en arrière du garrot
- Panachure envahissante
- Ladre sur la truffe (attention : le « nez de neige », dépigmentation diffuse et saisonnière de la truffe, est courant et tout à fait acceptable).
- Yeux bleus

### ANOMALIES

- Dents : manque de trois dents quand il s'agit des PC2, PC3 ou PC4, manque de 1 dent quand il s'agit des incisives, des canines ou des carnassières.

Le manque de dents dû à un accident doit être justifié par un certificat vétérinaire.

- Prognathisme supérieur (bégu) ou inférieur (grignard)
- Intégrité sexuelle : monorchidie ou chryptorchidie
- Tout élément pouvant laisser suspecter que le sujet est dysplasique entraînera son ajournement jusqu'à obtention du sigle DYS. A ou DYS. B.

### CARACTÈRE

- Sera refusé tout sujet agressif envers l'homme ou trop peureux.

### COMMENTAIRES

En raison du type raceur du Malamute, il peut être très difficile - même pour un expert - de déceler d'éventuels croisements de Malamute avec une autre race de traîneau. Lors de l'examen de confirmation à titre initial, l'expert sera d'une extrême vigilance et ne prendra à titre initial qu'un chien de TYPE PARFAIT, permettant l'AMÉLIORATION de la race (et non seulement son maintien). En conséquence, pour être confirmé à titre initial, le chien devra donc obtenir le qualificatif EXC - niveau CACS, être radiographié indemne de dysplasie de la hanche et du coude (certificat de dépistage délivré par le Professeur GENEVOIS), avoir subi l'examen concernant les tares oculaires, par un vétérinaire habilité et être déclaré indemne, avoir effectué un test d'identification génétique (A. D. N.) ainsi que le dépistage pour la polyneuropathie (P. N.), en être non porteur et avoir passé avec succès le Test d'Aptitudes Naturelles.



Statistiques des chiens inscrits

5e GROUPE

<b>MALAMUTE DE L'ALASKA.....</b>	<b>125</b>
GROUPE CHIOT MALES.....	De 44 à 45..... 2
PUPPY MALES.....	De 46 à 46..... 1
JEUNE MALES.....	De 47 à 54..... 8
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 1 à 7..... 7
OUVERTE MALES.....	De 8 à 32..... 25
TRAVAIL MALES.....	De 33 à 35..... 3
CHAMPION MALES.....	De 36 à 40..... 5
VETERAN MALES.....	De 41 à 43..... 3
GROUPE CHIOT FEMELLES.....	De 107 à 109.. 3
BABY FEMELLES.....	De 110 à 110.. 1
PUPPY FEMELLES.....	De 111 à 113.. 3
JEUNE FEMELLES.....	De 114 à 124.. 11
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 55 à 67..... 13
OUVERTE FEMELLES.....	De 68 à 94..... 27
TRAVAIL FEMELLES.....	De 95 à 97..... 3
CHAMPION FEMELLES.....	De 98 à 102... 5
VETERAN FEMELLES.....	De 103 à 103.. 1
GROUPE NEUTRE FEMELLES.....	De 125 à 125.. 1
GROUPE VENERABLES FEMELLES.....	De 104 à 106.. 3

**Soit 125 chiens inscrits pour 19 races dans le 5e Groupe**

**Soit 125 chiens inscrits pour 19 classes à l'exposition de N.E. Alaskan Malamute**

# JURY

## Mme PATERSON Cheryl (48)

### **MALAMUTE DE L'ALASKA**

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 13

CLASSE TRAVAIL Femelles : 3

CLASSE OUVERTE Femelles : 27

CLASSE CHAMPION Femelles : 5

## Mme ROPER Avril (40)

### **MALAMUTE DE L'ALASKA**

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 7

CLASSE TRAVAIL Mâles : 3

CLASSE OUVERTE Mâles : 25

CLASSE CHAMPION Mâles : 5

## Mme TOMPOUSKY Sylviane (37)

### **MALAMUTE DE L'ALASKA**

CLASSE GROUPE CHIOT Mâles : 2

CLASSE JEUNE Mâles : 8

CLASSE GROUPE CHIOT Femelles : 3

CLASSE PUPPY Femelles : 3

CLASSE VETERAN Femelles : 1

CLASSE GROUPE VENERABLES Femelles : 3

CLASSE PUPPY Mâles : 1

CLASSE VETERAN Mâles : 3

CLASSE BABY Femelles : 1

CLASSE JEUNE Femelles : 11

CLASSE GROUPE NEUTRE Femelles : 1

**MALAMUTE DE L'ALASKA**

**CLASSE GROUPE CHIOT MALES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane**

**ABSENT 44** **UNDER MU FUR FIND MY HEART DE LAOUEU KI**  
LOF : EN COURS Tat : 250269610767226 né le 19/04/2023 (SEVEN IN A RAW DE LAOUEU KI X PUT THE FORCE ON ME DE LAOUEU KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. MM. FAIVRE Didier / CADORET Guillaume

**1er TRES PROMETTEUR 45** **UNDERBLACKSTAR BLACKPANTHER DE PRANA DES LOUPS**  
LOF : 014221 Tat : 250269591297566 né le 22/04/2023 (BLACK STAR DEL BIAGIO X MITUK DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine

**CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane**

**1er TRES PROMETTEUR 46** **SNOCREEK'S UNAACK MY SWEET MYSTIC DREAM**  
AKC : WS79633602 Tat : 956000010205709 né le 27/02/2023 (SNOCREEK'S BLUE KING KENAI X SNOCREEK'S FAST N' FURIOUS) Prod. Mme M. MARTIN Bonnie et Jim Prop. Mlle ESCRIBANO Laurence

**CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane**

**3e EXCELLENT 53** **JUST PULLING TOGETHER THIS THING CALLED LOVE**  
LOF : 013905 Tat : 250269500856864 né le 29/10/2022 (ROYCE DEL BIAGIO X SOUVENIR OF SITKA'S NICE BLUE MOON) Prod. Mme RAULIN Lucie Prop. M. PREVOST Lucas

**TRES BON 49** **JUST PULLING TOGETHER THROUGH THE NEVER ENDING**  
LOF : 013903 Tat : 250269500856865 né le 29/10/2022 (ROYCE DEL BIAGIO X SOUVENIR OF SITKA'S NICE BLUE MOON) Prod. Mme RAULIN Lucie Prop. Mme RAULIN Lucie

**TRES BON 50** **JUST PULLING TOGETHER TRANQUIL N' BLISSFUL**  
LOF : 013904 Tat : 250269500856867 né le 29/10/2022 (ROYCE DEL BIAGIO X SOUVENIR OF SITKA'S NICE BLUE MOON) Prod. Mme RAULIN Lucie Prop. M. GORGE Yoann

**TRES BON 48** **ROSOMAHA VASILYEV OSTROV**  
UKU : 0581510 Tat : 250269591432355 né le 25/11/2022 (GALILAH I FIRST MINISTER OF COLONEL X BARCELONA VASILYEV OSTROV) Prod. Mme Vasylieva Iryna Prop. Mlle GODEHEU Marion

**2e EXCELLENT 52** **TANKA OF LAPLAND POLARLIGHTS**  
LOF : 013714 Tat : 250269610354127 né le 20/05/2022 (RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA X POLAR EVEREST OF LAPLAND POLARLIGHTS) Prod. M. Mme FISCHER Fabien et Marie Prop. M. SILLON Arnaud

**TRES BON 51** **TANOUK NORTHERN STAR FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND**  
LOF : 013959 Tat : 250269591241653 né le 25/11/2022 (KATABATIC'S ONE SMALL STEP X BRIGHT NORTHERN STAR'S MINTIKA) Prod. M. Mme ALGARIN Maxence / BOUVILLE Stéphanie Prop. M. Mme CUROT Damien et Sandrine

**4e EXCELLENT 47** **TAPE AND SHAKE YOUR BOOTIE DE LAOUEU KI**  
LOF : 014042/02109 Tat : 250269610480167 né le 08/07/2022 ((CH) CATANYAS LATIN LOVER X (CH) NORTH POLAR AURORA DE LAOUEU KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. MM. FAIVRE Didier / CADORET Guillaume

**1er EXCELLENT CACS-J 54** **TOUCH N'SLIDE DE LAOUEU KI**  
LOF : 013897 Tat : 250269610441982 né le 19/09/2022 (NASH'OBA DE LAOUEU KI X (CH) MILESTONE ON THE SILVERICE DE LAOUEU KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. MM. FAIVRE Didier / CADORET Guillaume

## CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme ROPER Avril

EXCELLENT	<b>5</b>	<b><u>SHIRO DE L'ESPRIT DE WAHEELA</u></b>	LOF : 013415 Tat : 250269590659878 né le 20/10/2021 (RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA X PADMA LARA CROFT DE L'ESPRIT DE WAHEELA) Prod. M. DELAVAUULT Franck Prop. M. LE BOUCHER Jérémy
4e EXCELLENT	<b>2</b>	<b><u>SO OSLO DE L'ESPRIT DE WAHEELA</u></b>	LOF : 013319/02088 Tat : 250269590362359 né le 19/10/2021 (MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA X DREAMWOLVES EN VOGUE) Prod. M. DELAVAUULT Franck Prop. Mme LANTERI Sandrine
EXCELLENT	<b>3</b>	<b><u>STAR-OF-YUKON DE L'ESPRIT DE WAHEELA</u></b>	LOF : 013419 Tat : 250269590659553 né le 20/10/2021 (RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA X PADMA LARA CROFT DE L'ESPRIT DE WAHEELA) Prod. M. DELAVAUULT Franck Prop. M. Mme FISCHER Fabien et Marie
2e EXCELLENT	<b>7</b>	<b><u>TEKOA OF LEGENDS INUPIAK</u></b>	LOF : 013532 Tat : 250269590344341 né le 18/01/2022 (GUNJY'S MAGIC MALS STARCH X POLAR STAR PHOENIX OF LEGENDS INUPIAK) Prod. M. Mme KLETT Kilian / BOTTERON Nathalie Prop. Mme GAY-MICHELOUD Emmanuelle
3e EXCELLENT	<b>4</b>	<b><u>TELL ME MADDOX Z SNIETNEJ DOLINY</u></b>	PKR : 34874 Tat : 616093901564942 né le 26/09/2021 (KAVIAKS 'THE COLONEL' AT WOLF MOUNIAIN X YOU MOVE ON THIN ICE Z SNIETNEJ DOLINY) Prod. Mme NIEMCZYK Prop. Mme DELAVAUULT Angéline
1er EXCELLENT	<b>1</b>	<b><u>TRAVEL TO DREAMY LAND DE LAOUEN KI</u></b>	LOF : 013792/02110 Tat : 250269610393660 né le 22/04/2022 (PLAYING WITH THE FORCE DE LAOUEN KI X ILLUMINATE MY LIFE DE LAOUEN KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. MM. FAIVRE Didier / CADORET Guillaume
TRES BON	<b>6</b>	<b><u>TROLL DE LAOUEN KI</u></b>	LOF : 013654 Tat : 250269610288524 né le 09/02/2022 (NNNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUEN KI X PADAM PADAM PADAM DE LAOUEN KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. M. GAILLOT Grégory

## CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme ROPER Avril

BON	<b>10</b>	<b><u>ALASKAN ROCK CLUSTER</u></b>	LOI : 21/193703 Tat : 380260004499157 né le 11/08/2021 (RIVENDELL MALS SHINING STAR X BACK TO WORK LAPLAND LOWLANDS MIKI) Prod. Mme NURRA Miriam Prop. M. BOUCHEZ Sébastien
3e EXCELLENT	<b>27</b>	<b><u>ANS ENEARIAN GRAY WOLF HEART</u></b>	BCU : 243-000730 Tat : 112060000068456 né le 10/11/2020 (ANS ENEARIAN ALWAYS WIN X CARRIE NUKKA LOBO ARCTIC SNOW) Prod. Mme BUDNIKOVA Eneliya Prop. Mme CANONNE Marine
ABSENT	<b>22</b>	<b><u>BLACK SUN DEL BIAGIO</u></b>	LOI : 20/184666 Tat : 380260101786523 né le 05/12/2020 (WILLIWAM HURRICANE ILLA KUVIANARTOK X NEMEA DEL BIAGIO) Prod. M. BIAGIOTTI Giuseppe Prop. M. GOUPL Philippe
EXCELLENT	<b>29</b>	<b><u>HIGHLANDS PHANTOM PAW FROM CHINOOK</u></b>	LOF : 012184/02044 Tat : 250268501868575 né le 03/11/2019 (FLYING OVER A SNOW STORM DE LAOUEN KI X HIGHLANDS PHANTOM L'ATANIK'S LIVIN' LIFE LARGE) Prod. Mme MICHAUDON Régine Prop. M. BARTOLI Thierry
EXCELLENT	<b>31</b>	<b><u>KATABATIC'S ONE SMALL STEP</u></b>	KC : AW02799105 Tat : 900133000354417 né le 20/07/2019 ((CH) WINTABLIZARD'S INVESTMENT X KATABATICS HOLLABACK GIRL) Prod. Mme COPLEY HOLLAND Prop. M. ALGARIN Maxence

EXCELLENT	<b>32</b>	<b><u>MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA</u></b>	LOF : 010151/01815 Tat : 250269606635773 né le 14/03/2016 (INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUEX KI X ISLAND ADLARTOK DE LAOUEX KI) Prod. M. DELAVALT Franck Prop. Mlle PETAT Clara
EXCELLENT	<b>30</b>	<b><u>NASH NAILLIK'S</u></b>	LOF : 010955/01895 Tat : 250269812281191 né le 20/09/2017 (HYPNOS X ZAGADKA SIBIRY YOU TAKE MY BREF AWAY) Prod. Mme LAGORCE Céline Prop. Mlle GODEHEU Marion
ABSENT	<b>11</b>	<b><u>NOOAK SNOW SUNGUJUK UKIAQ</u></b>	LOF : 013240 Tat : 250269802916517 né le 31/08/2021 (IVORY'MOON ROCK TO THE TOP LIBERTIA X MS. QUINAO NOOAK SNOW SHAMANROCK) Prod. Mme SAENGER Amandine Prop. Mme SAENGER Amandine
EXCELLENT	<b>13</b>	<b><u>O'DONEGAL OF EDELWEISS FOREVER</u></b>	LOF : 011636 Tat : 250268600186144 né le 03/11/2018 (FROST FIELD TOROK FOREVER OF GREYSTONE SHADOW X HELLO DARKNESS OF EDELWEISS FOREVER) Prod. Mme DOHR Rita Prop. M. Mme CANDUSSO Damien / NIELLEZ Cloé
EXCELLENT	<b>15</b>	<b><u>OUYAK OF LEGENDS INUPIAK</u></b>	LOF : 011362 Tat : 250268732295470 né le 01/07/2018 (BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA X INUPIAK VLICI SEVERU) Prod. M. Mme KLETT Kilian / BOTTERON Nathalie Prop. M. KLETT Kilian
ABSENT	<b>19</b>	<b><u>PRINCE ASLAN DE L'ESPRIT DE WAHEELA</u></b>	LOF : 012170/02008 Tat : 250268743157860 né le 31/10/2019 (NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS X ISLAND ADLARTOK DE LAOUEX KI) Prod. M. DELAVALT Franck Prop. M. RINGUEDE Olivier
EXCELLENT	<b>24</b>	<b><u>PRINCE WOLF DE L'ESPRIT DE WAHEELA</u></b>	LOF : 012174/02020 Tat : 250268743157762 né le 31/10/2019 (NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS X ISLAND ADLARTOK DE LAOUEX KI) Prod. M. DELAVALT Franck Prop. M. AURIAULT François
EXCELLENT	<b>26</b>	<b><u>RENOK OF LEGENDS INUPIAK</u></b>	LOF : 012507/02039 Tat : 250268743388031 né le 01/06/2020 (NANOOK OF LEGENDS INUPIAK X INUPIAK VLICI SEVERU) Prod. M. Mme KLETT Kilian / BOTTERON Nathalie Prop. Mme RIDEY Audrey
EXCELLENT	<b>12</b>	<b><u>REVOLT HIGHLAND</u></b>	LOF : 012472 Tat : 250269100084203 né le 20/04/2020 (NEMO OF WOLVES OF ALASKA X QNESSY HERO DES NEIGES) Prod. Mme GABORIT Pauline Prop. M. PARENT Sébastien
EXCELLENT	<b>17</b>	<b><u>ROYCE DEL BIAGIO</u></b>	LOI : 18/191483 Tat : 380260140152282 né le 01/12/2018 (STARLIGHT EXPRESS DEL BIAGIO X SHELLY DEL BIAGIO) Prod. M. BIAGIOTTI Giuseppe Prop. M. LOGIUDICE Fred
ABSENT	<b>28</b>	<b><u>SCOOT WHO'S MY FATHER DE LAOUEX KI</u></b>	LOF : 013509/02077 Tat : 250269610026197 né le 09/09/2021 (SILVERICE CATANYA'S N'oublie JAMAIS DE LAOUEX KI X CHEETAH SIWASH LEGEND) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. Mme DESMET Angélique
BON	<b>18</b>	<b><u>SHADOW DE L'ESPRIT DE WAHEELA</u></b>	LOF : 013320 Tat : 250269590357401 né le 19/10/2021 (MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA X DREAMWOLVES EN VOGUE) Prod. M. DELAVALT Franck Prop. Mlle GUILLOT Stéphanie
EXCELLENT	<b>25</b>	<b><u>SIR UMBRA DE PRANA DES LOUPS</u></b>	LOF : 013193/02095 Tat : 250269590615767 né le 19/07/2021 (REYNARD DEL BIAGIO X PAMIYOK DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme LE PELTIER Aurore

4e EXCELLENT	<b>21</b>	<b><u>SNOW TRACK OF LEGENDS INUPIAK</u></b>	LOF : 012937/02091 Tat : 250268743780531 né le 20/02/2021 (MILWOCK OF BLUE TRACK X LADY YAMNI OF BLUE TRACK) Prod. M. Mme KLETT Kilian / BOTTERON Nathalie Prop. Mme M. JEUDY Séverine et Thierry
ABSENT	<b>23</b>	<b><u>SOUVENIR OF SITKA'S SUGAR BARLEY'S STORM</u></b>	LOL : S/117/21 Tat : 944116000015136 né le 17/06/2021 (ROYCE DEL BIAGIO X SOUVENIR OF SITKA'S PARIS MY SECRET IN BLUE) Prod. M. CHABRIAC Franck Prop. Mme SIEBERT Sabrina
2e EXCELLENT RCACS	<b>9</b>	<b><u>STAY UNDER MY SHADE DE LAOUE KI</u></b>	LOF : 013208/02083 Tat : 250269608867117 né le 30/03/2021 (NNNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUE KI X ONLY THE CROWN FOR THE BRAVE DE LAOUE KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. MM. FAIVRE Didier / CADORET Guillaume
EXCELLENT	<b>20</b>	<b><u>STORM TOBIAS FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND</u></b>	LOF : 012823 Tat : 250269608802903 né le 09/01/2021 (INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUE KI X BRIGHT NORTHERN STAR'S MINTIKA) Prod. M. Mme ALGARIN Maxence / BOUVILLE Stephanie Prop. M. PIEDNOEL Yohann
TRES BON	<b>14</b>	<b><u>STORMTROOPER OF LAPLAND POLARLIGHTS</u></b>	LOF : 013124/02078 Tat : 250269608521406 né le 07/05/2021 (GOTHAM'S POLARLIGHTS OF GREYSTONE SHADOW X NORTEN SWEDEN OF LAPLAND POLARLIGHTS) Prod. M. Mme FISCHER Fabien et Marie Prop. M. Mme FISCHER Fabien et Marie
1er EXCELLENT CACS	<b>8</b>	<b><u>THEMAGICIAN UNIROYAL</u></b>	LOI : 18/114954 Tat : 380260043863349 né le 30/05/2018 (THEMAGICIAN MOET CHANDON X THEMAGICIAN SERENA WILLIAMS) Prod. THEMAGICIAN KENNEL Prop. M. THEMAGICIAN KENNEL .
Meilleur de Race			
TRES BON	<b>16</b>	<b><u>TOCHO OF MOLLY'S NUTARAQ</u></b>	LOF : 013571 Tat : 250269590332201 né le 25/02/2022 (NOATAK'S A-TEAM ROCKET DU VIDDA X AMARUQ LEGEND MOON SHINE) Prod. M. Mme BOUCHEZ Sébastien / BERTEN Blandine Prop. M. BOUCHEZ Sébastien

---

**CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE Mme ROPER Avril**


---

TRES BON	<b>33</b>	<b><u>BRIGHT NORTHERN STAR DEVIL'S HEAD</u></b>	CMKU : AM/8099/18 Tat : 941000022674065 né le 20/09/2018 ((CH) IGUAL DU GRAND STORMYTH X (CH) I AM CUTE AND COOL SHAMANROCK) Prod. M. KUTIN Jiri Prop. M. Mme CUROT Damien et Sandrine
2e EXCELLENT	<b>35</b>	<b><u>LITUYA DE PRANA DES LOUPS</u></b>	LOF : 009882/01811 Tat : 250269811275478 né le 26/10/2015 (WALNUT RIDGE NIGHT SIGNAL ON THE LAOUE-KI LAKE X HIELO DE LAOUE KI) Prod. Mlle CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
1er EXCELLENT	<b>34</b>	<b><u>NANOOK OF LEGENDS INUPIAK</u></b>	LOF : 010921/01928 Tat : 250268731997503 né le 28/08/2017 (BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA X LADY YAMNI OF BLUE TRACK) Prod. M. Mme KLETT Kilian / BOTTERON Nathalie Prop. M. KLETT Kilian

---

**CLASSE CHAMPION MALES - JUGE Mme ROPER Avril**


---

1er EXCELLENT	<b>37</b>	<b><u>IVORY'MOON ROCK TO THE TOP LIBERTIA</u></b>	LOSH : 1273520 Tat : 967000010020416 né le 18/05/2018 (MONIKOONA MOST WANTED X LIBERTIA OOPS I DID IT AGAIN) Prod. Mme VAN POUCKE Martine Prop. Mme VAN POUCKE Martine
4e EXCELLENT	<b>39</b>	<b><u>NAUGHTY BOY DE LA TUNDRA D'ALASKA</u></b>	LOF : 011090/01917 Tat : 250268712683322 né le 25/12/2017 (INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUE KI X HINESKA DE LAOUE KI) Prod. M. Mme DAGHMOUS Lotfi / BOETTO Vanessa Prop. Mlle PERRET Adrienne

2e EXCELLENT	<b>36</b>	<b><u>NNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUE N KI</u></b>
		LOF : 011258/01942 Tat : 250268712664114 né le 14/12/2017 ((CH) SILVERICE NO MORE MR ICE GUY X ILLUMINATE MY LIFE DE LAOUE N KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. MM. FAIVRE Didier / CADORET Guillaume
3e EXCELLENT	<b>38</b>	<b><u>NUURVIK OF LEGENDS INUIPAK</u></b>
		LOF : 010918/01929 Tat : 250268731997519 né le 28/08/2017 (BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA X LADY YAMNI OF BLUE TRACK) Prod. M. Mme KLETT Kilian / BOTTERON Nathalie Prop. M. KLETT Kilian
EXCELLENT	<b>40</b>	<b><u>RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA</u></b>
		LOF : 012366/01996 Tat : 250268743251608 né le 27/01/2020 (MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA X DREAMWOLVES EN VOGUE) Prod. M. DELAVALT Franck Prop. Mme DELAVALT Angéline

---

**CLASSE VETERAN MALES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane**


---

3e EXCELLENT	<b>42</b>	<b><u>HAIKO DU DOMAINE D'ERA WHITE</u></b>
		LOF : 008344/01586 Tat : 250268730133393 né le 09/11/2012 (GOLIATH X FERGIE DU DOMAINE D'ERA WHITE) Prod. M. PONZIO Jonathan Prop. Mlle PERRET Adrienne
2e EXCELLENT	<b>43</b>	<b><u>JACKPOT RISING POLAR STAR DE LAOUE N KI</u></b>
		LOF : 009367/01682 Tat : 250268711124603 né le 03/07/2014 (FLYING OVER A SNOW STORM DE LAOUE N KI X HONEY MOON DE LAOUE N KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. Mme VEJUX Laurie
1er EXCELLENT CAC5-V	<b>41</b>	<b><u>JOLIBOY DE LA FOUGUE DU NORD</u></b>
		LOF : 008995/01677 Tat : 250269500643261 né le 13/02/2014 (CALOO OF GREYSTONE SHADOW X GALAANE DE LA FOUGUE DU NORD) Prod. M. Mme GODIMUS Gérard et Chantal Prop. M. Mme GODIMUS Gérard et Chantal

---

**CLASSE GROUPE CHIOT FEMELLES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane**


---

2e TRES PROMETTEUR	<b>109</b>	<b><u>UNDERBLACKSTAR BLACKWIDOW DE PRANA DES LOUPS</u></b>
		LOF : 014220 Tat : 250269591297355 née le 22/04/2023 (BLACK STAR DEL BIAGIO X MITUK DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
1er TRES PROMETTEUR	<b>107</b>	<b><u>UNDERBLACKSTAR CAPTAINMARVEL DE PRANA DES LOUPS</u></b>
		LOF : 014219 Tat : 250269591297408 née le 22/04/2023 (BLACK STAR DEL BIAGIO X MITUK DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
ABSENT	<b>108</b>	<b><u>UNFOLLOW MY TUSCHY SWEETIE DE LAOUE N KI</u></b>
		LOF : EN COURS Tat : 250269610767234 née le 19/04/2023 (SEVEN IN A RAW DE LAOUE N KI X PUT THE FORCE ON ME DE LAOUE N KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. MM. FAIVRE Didier / CADORET Guillaume

---

**CLASSE BABY FEMELLES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane**


---

1er TRES PROMETTEUR	<b>110</b>	<b><u>UNDER NORTHERN LIGHT SUOMI FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND</u></b>
<b>Meilleur Baby</b>		LOF : 014206 Tat : 250269591244547 née le 24/04/2023 (KATABATIC'S ONE SMALL STEP X SWEDEN DREAM FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND) Prod. M. Mme ALGARIN Maxence / BOUVILLE Stéphanie Prop. M. ALGARIN Maxence

---

**CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane**


---

1er TRES PROMETTEUR	<b>113</b>	<b><u>ANS ENEARIAN IKUMA</u></b>
<b>Meilleur Puppy</b>		BCU : EN COURS Tat : 112060000219098 née le 18/12/2022 (RUSHMORE ANS ENEARIAN MALAMUTE SANCTUARY X ANS ENEARIAN ATTRACTIVE LAD) Prod. Mme BUDNIKOVA Eneliya Prop. Mme CANONNE Marine
3e TRES PROMETTEUR	<b>112</b>	<b><u>TENAKEE-TAIMA OF LEGENDS INUIPAK</u></b>
		LOF : 014027 Tat : 250269590842444 née le 27/12/2022 (ROYCE DEL BIAGIO X POLAR STAR MYSTIK OF LEGENDS INUIPAK) Prod. M. Mme KLETT Kilian / BOTTERON Nathalie Prop. Mme GAY-MICHELOUD Emmanuelle

2e TRES  
PROMETTEUR**111** **TOSKA OF LEGENDS INUIPAK**

LOF : 014028 Tat : 250269590842544 née le 27/12/2022 (ROYCE DEL BIAGIO X POLAR STAR MYSTIK OF LEGENDS INUIPAK) Prod. M. Mme KLETT Kilian / BOTTERON Nathalie Prop. M. RIDEY Jean-François

**CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane**

EXCELLENT

**118** **JUST PULLING TOGETHER TILL THE END O' TIME**

LOF : 0113901 Tat : 250269500856870 née le 29/10/2022 (ROYCE DEL BIAGIO X SOUVENIR OF SITKA'S NICE BLUE MOON) Prod. M. Mme RAULIN Lucie Prop. M. Mme RAULIN Lucie

3e EXCELLENT

**117** **TAIGA OF LAPLAND POLARLIGHTS**

LOF : 013716 Tat : 250269610354235 née le 20/05/2022 (RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA X POLAR EVEREST OF LAPLAND POLARLIGHTS) Prod. M. Mme FISCHER Fabien et Marie Prop. M. Mme FISCHER Fabien et Marie

EXCELLENT

**122** **TEKOA DE L'ESPRIT DE WAHEELA**

LOF : 013600 Tat : 250269590734614 née le 18/03/2022 (RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA X OFFERS HER HEART OF BLUE TRACK) Prod. M. DELAVAUULT Franck Prop. Mlle PETAT Clara

TRES BON

**115** **TI JOY HIGHLAND DU DOMAINE DE LA MAISONNETTE**

LOF : 013777 Tat : 250269100371557 née le 03/05/2022 (NEMO OF WOLVES OF ALASKA X PRIM DU DOMAINE D'ERA WHITE) Prod. M. Mme GABORIT Pauline Prop. M. PARENT Sébastien

TRES BON

**116** **T'MIEL DES GUERRIERS CHIPPEWAS**

LOF : 013862 Tat : 250268732803513 née le 27/07/2022 (SIMBA DES GUERRIERS CHIPPEWAS X LATIKA DES GUERRIERS CHIPPEWAS) Prod. M. Mme LE DILHUIT Nathalie Prop. M. Mme CANDUSSO Damien / NIELLEZ Cloé

1er EXCELLENT  
CACS-J

Meilleur Jeune

**114** **TRIPPLE CROWN DE LAOUE N KI**

LOF : 013975 Tat : 250269610480194 née le 31/10/2022 (NASH'OBA DE LAOUE N KI X ONLY THE CROWN FOR THE BRAVE DE LAOUE N KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. MM. FAIVRE Didier / CADORET Guillaume

2e EXCELLENT

**123** **TRUST-IN-MY SHEWOLF DE LAOUE N KI**

LOF : 013898 Tat : 250269610442368 née le 19/09/2022 (NASH'OBA DE LAOUE N KI X MILESTONE ON THE SILVERICE DE LAOUE N KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. Mlle CHABOT Elodie

4e EXCELLENT

**119** **TUKTIREY FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND**

LOF : 013958 Tat : 250269591245644 née le 25/11/2022 (KATABATIC'S ONE SMALL STEP X BRIGHT NORTHERN STAR'S MINTIKA) Prod. M. Mme ALGARIN Maxence / BOUVILLE Stéphanie Prop. M. ALGARIN Maxence

EXCELLENT

**124** **TUKTU DE PRANA DES LOUPS**

LOF : 013945 Tat : 250269590951442 née le 27/09/2022 (ANS ENEARIAN GRAY WOLF'HEART X PAMIYOK DE PRANA DES LOUPS) Prod. M. Mme CANONNE Marine Prop. M. Mme CANONNE Marine

ABSENT

**121** **TUNDRA OF LAPLAND POLARLIGHTS**

LOF : 013715 Tat : 250269610354189 née le 20/05/2022 (RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA X POLAR EVEREST OF LAPLAND POLARLIGHTS) Prod. M. Mme FISCHER Fabien et Marie Prop. M. RINGUEDE Olivier

EXCELLENT

**120** **TWIX DES CROCS BLANCS D'ALASKA**

LOF : 013670 Tat : 250269699584665 née le 08/05/2022 (KATABATIC'S ONE SMALL STEP X NAIKA DE LA MEUTE DES LOUPS DU MERCANTOUR) Prod. M. Mme GUILLOT Stéphanie Prop. Mlle GUILLOT Stéphanie

**CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme PATERSON Cheryl**

2e EXCELLENT

**64** **CIRCLE OF LIFE MOONLAKE STAR**

CMKU : AM/8481/22 Tat : 900203000020612 née le 13/03/2022 (LUELDAR TOO LEGIT TO QUIT X JANET JACKSON OD LEDOVE KRALOVNY) Prod. M. Mme SKOBLOVA Karolina Prop. M. Mme CANONNE Marine

EXCELLENT	<b>60</b>	<b><u>ONCE UPON A DREAM SNOW KIDS</u></b>	PKR : 73695 Tat : 616093901841464 née le 06/06/2022 (DNEPR UA VASILYEV OSTROV X FIRST STAR SNOW KIDS) Prod. Mme LOHVIN Zaryna Prop. M. LOGIUDICE Fred
3e EXCELLENT	<b>55</b>	<b><u>ORENDA SPIRIT OF THE SUN ILLA KUVIANARTOK</u></b>	PKR : V-35870 Tat : 616093901982195 née le 03/02/2022 (WENCINJA'S ARKTIC RAIDER X WILLIWAW PRINCESS HOLLY ILLA KUVIANARTOK) Prod. Mme MAKAREWICZ Gizela Prop. Mme DELAVALT Angéline
4e EXCELLENT	<b>66</b>	<b><u>SIA DE L'ESPRIT DE WAHEELA</u></b>	LOF : 013815/02513 Tat : 250269590355740 née le 19/10/2021 (MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA X DREAMWOLVES EN VOGUE) Prod. M. DELAVALT Franck Prop. Mme DELAVALT Angéline
TRES BON	<b>61</b>	<b><u>SOUVENIR OF SITKA'S TAHITI BLUE</u></b>	LOL : T/059/22 Tat : 944116000953774 née le 11/06/2022 (RAGNAR LODBROK DE L'ESPRIT DE WAHEELA X DREAMWOLVES BLEU DE TOI) Prod. M. CHABRIAC Franck Prop. Mme DELAVALT Angéline
ABSENT	<b>62</b>	<b><u>SOUVENIR OF SITKA'S TIME AFTER TIME TALISMAN</u></b>	LOL : EN COURS Tat : 944116000932349 née le 03/01/2022 (SOUVENIR OF SITKA'S LOVE IN SATIN SHEETS X SOUVENIR OF SITKA'S POMME POUCHKAMOON) Prod. M. CHABRIAC Franck Prop. Mme SIEBERT Sabrina
1er EXCELLENT	<b>58</b>	<b><u>SULUQ DE PRANA DES LOUPS</u></b>	LOF : 013489/02531 Tat : 250269590682075 née le 04/10/2021 (REYNARD DEL BIAGIO X HIELO DE LAOEN KI) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
EXCELLENT	<b>67</b>	<b><u>SWITTIE DE PRANA DES LOUPS</u></b>	LOF : 013481 Tat : 250269590684061 née le 04/10/2021 (REYNARD DEL BIAGIO X HIELO DE LAOEN KI) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme JENOUVRIER Christine
BON	<b>56</b>	<b><u>TALA OF LEGENDS INUPIAK</u></b>	LOF : 013536 Tat : 250269590344608 née le 18/01/2022 (GUNJY'S MAGIC MALS STARCH X POLAR STAR PHOENIX OF LEGENDS INUPIAK) Prod. M. Mme KLETT Kilian / BOTTERON Nathalie Prop. M. KLETT Kilian
EXCELLENT	<b>65</b>	<b><u>TICKET TO THE SHOW DE LAOEN KI</u></b>	LOF : 013806/02532 Tat : 250269610393053 née le 18/04/2022 (NNNNNNND TOUCHDOWN DE LAOEN KI X ONCE-IN-A NEW YORK MINUTE DE LAOEN KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. MM. FAIVRE Didier / CADORET Guillaume
BON	<b>63</b>	<b><u>TIKA OF LEGENDS INUPIAK</u></b>	LOF : 013537 Tat : 250269590336784 née le 18/01/2022 (GUNJY'S MAGIC MALS STARCH X POLAR STAR PHOENIX OF LEGENDS INUPIAK) Prod. M. Mme KLETT Kilian / BOTTERON Nathalie Prop. M. FLECHSIG David
EXCELLENT	<b>57</b>	<b><u>TORNADO FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND</u></b>	LOF : 013717 Tat : 250269590914615 née le 02/06/2022 (KATABATIC'S ONE SMALL STEP X ONCE UPON A TIME FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND) Prod. M. algarin maxence Prop. M. ALGARIN Maxence
EXCELLENT	<b>59</b>	<b><u>TRUST-IN-OUR DREAMS DE LAOEN KI</u></b>	LOF : 013794 Tat : 250269610393644 née le 22/04/2022 (PLAYING WITH THE FORCE DE LAOEN KI X ILLUMINATE MY LIFE DE LAOEN KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. MM. FAIVRE Didier / CADORET Guillaume

---

**CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme PATERSON Cheryl**


---

EXCELLENT	<b>76</b>	<b><u>ANS ENERIAN ALL CHARM'IN'ME</u></b>	RKF : 5516041 Tat : 112069810021287 née le 25/09/2017 (AIZHAN TRIUMF LION HEART X AVENTURAS EN ALASKA AIZA) Prod. Mme Budnikau E Prop. Mlle GODEHEU Marion
-----------	-----------	---	--

EXCELLENT	<b>84</b>	<b><u>AYRIS SOUL CAT WOMAN</u></b>	LOI : 21775589 Tat : 380260043568496 née le 03/03/2021 (AYRIS JUPITER X OCEANIA) Prod. M. RUMORE Adolfo Prop. M. NASKRET Sébastien
2e EXCELLENT RCACS	<b>69</b>	<b><u>BASIC DESIRE NORDA BRILO</u></b>	LOI : 226460 Tat : 528140000824286 née le 28/06/2021 (THEMAGICIAN PISTACCHIO X ALGOMA NORDA BRILO) Prod. M. WINIARZYK A. Prop. M. THEMAGICIAN KENNEL .
TRES BON	<b>85</b>	<b><u>BRIGHT NORTHERN STAR'S MINTIKA</u></b>	LOF : 010147/02137 Tat : 250268712391085 née le 14/04/2016 ((CH) BRIGHT NORTHERN STAR'S STAGHORN X BRIGHT NORTHERN STAR'S IBELLA ) Prod. M. CUROT Damien Prop. M. ALGARIN Maxence
3e EXCELLENT	<b>74</b>	<b><u>BRIGHT NORTHERN STAR'S RAYHA</u></b>	LOF : 012609/02415 Tat : 250268723101470 née le 09/08/2020 (LEGEND OF WANJI OF BLUE TRACK X (CH) BRIGHT NORTHERN STAR'S IBELLA) Prod. M. CUROT Damien Prop. M. Mme CUROT Damien et Sandrine
EXCELLENT	<b>83</b>	<b><u>MALU IN KITA'S SHADOW</u></b>	NHSB : 3244332 Tat : 528140000840655 née le 30/06/2021 (JEFF DOUBLE TROUBLE POLARNI USVIT X DREAMWOLVES JE NE SAIS QUOI) Prod. Mme VERDUIN-GADELLA S.C. Prop. Mme DELAVALT Angéline
TRES BON	<b>73</b>	<b><u>NOOAK SNOW ROKWAHO NAIKA</u></b>	LOF : 012388/02446 Tat : 250269811725306 née le 27/02/2020 (VON WEISS STEIM HEKTOR X MS. QUINAO NOOAK SNOW SHAMANROCK) Prod. Mme SAENGER Amandine Prop. Mme SAENGER Amandine
TRES BON	<b>79</b>	<b><u>NOOAK SNOW SUNGUJUK KALISKA</u></b>	LOF : 013246 Tat : 250269802916028 née le 31/08/2021 (IVORY'MOON ROCK TO THE TOP LIBERTIA X MS. QUINAO NOOAK SNOW SHAMANROCK) Prod. Mme SAENGER Amandine Prop. Mme SAENGER Amandine
TRES BON	<b>86</b>	<b><u>ONYX OF LEGENDS INUPIAK</u></b>	LOF : 011364/02459 Tat : 250268732295475 née le 01/07/2018 (BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA X INUPIAK VLCI SEVERU) Prod. M. Mme KLETT Kilian / BOTTERON Nathalie Prop. Mme M. JEUDY Séverine et Thierry
BON	<b>68</b>	<b><u>O'RAVEN OF LEGENDS INUPIAK</u></b>	LOF : 011363 Tat : 250268732295443 née le 01/07/2018 (BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA X INUPIAK VLCI SEVERU) Prod. M. Mme KLETT Kilian / BOTTERON Nathalie Prop. Mme CORNET Floriane
EXCELLENT	<b>93</b>	<b><u>PADMA LARA CROFT DE L'ESPRIT DE WAHEELA</u></b>	LOF : 012169/02375 Tat : 250268743157764 née le 31/10/2019 (NORR OM ABISKO OF LAPLAND POLARLIGHTS X ISLAND ADLARTOK DE LAOUEM KI) Prod. M. DELAVALT Franck Prop. Mme DELAVALT Angéline
EXCELLENT	<b>80</b>	<b><u>POLAR EVEREST OF LAPLAND POLARLIGHTS</u></b>	LOF : 012008/02367 Tat : 250269608360086 née le 04/08/2019 (SOUVENIR OF SITKA'S LOVE IN SATIN SHEETS X NORTHERN SWEDEN OF LAPLAND POLARLIGHTS) Prod. M. Mme FISCHER Fabien et Marie Prop. M. Mme FISCHER Fabien et Marie
EXCELLENT	<b>94</b>	<b><u>POLAR STAR MYSTIK OF LEGENDS INUPIAK</u></b>	LOF : 011921/02400 Tat : 250268732639615 née le 11/06/2019 (BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA X LADY YAMNI OF BLUE TRACK) Prod. M. Mme KLETT Kilian / BOTTERON Nathalie Prop. M. KLETT Kilian
EXCELLENT	<b>92</b>	<b><u>POLAR STAR PHOENIX OF LEGENDS INUPIAK</u></b>	LOF : 011920/02401 Tat : 250268732639619 née le 11/06/2019 (BLIZZARD DE REY LA MONTANA BLANCA X LADY YAMNI OF BLUE TRACK) Prod. M. Mme KLETT Kilian / BOTTERON Nathalie Prop. M. KLETT Kilian

TRES BON	<b>70</b>	<b><u>POWER LADY DES TERRES D'HAIDA</u></b>	LOF : 011762/02350 Tat : 250269811781837 née le 01/03/2019 (NASH NAILLIK'S X MAYA) Prod. Mlle GODEHEU Marion Prop. Mlle GODEHEU Marion
EXCELLENT	<b>77</b>	<b><u>PROUD-OF-YOUR JOKE DE LAOUEEN KI</u></b>	LOF : 012330/02467 Tat : 250269608526033 née le 19/10/2019 (SILVERICE CATANYA'S N'OUBLIE JAMAIS DE LAOUEEN KI X HOT-NIGHT-IN-PARIS DE LAOUEEN KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. MM. FAIVRE Didier / CADORET Guillaume
TRES BON	<b>88</b>	<b><u>RISKING LIFE THE WORTHY BONY OF THE WILD SPARK</u></b>	LOF : 012537/02517 Tat : 250269608705989 née le 24/05/2020 (LOKNI DE LAOUEEN KI X CHAYO PURE AND SIMPLE) Prod. M. Mme DUPUIS Guillaume / REDON Julia Prop. Mme VILLARD Elisa
ABSENT	<b>90</b>	<b><u>SAYKA OF LEGENDS INUIPIAK</u></b>	LOF : 012941 Tat : 250268743780604 née le 20/02/2021 (MILWOCK OF BLUE TRACK X LADY YAMNI OF BLUE TRACK) Prod. M. Mme KLETT Kilian / BOTTERON Nathalie Prop. Mme HERITIER Mélanie
4e EXCELLENT	<b>81</b>	<b><u>SMOKE AND FOG OF TRIBAL LAWS</u></b>	LOF : 013368 Tat : 250269590703990 née le 18/10/2021 (IDAO TOPS OF CHARME WITH TOM X MYSTIC MOMENT FOR TRIBAL LAW OF GREYSTONE SHADOW) Prod. Mme CHAMPROUX Sophie Prop. Mme CHAMPROUX Sophie
1er EXCELLENT CACCS Meilleur de sexe Opposé BON	<b>78</b>	<b><u>SMOKING HOT DEUS NIX</u></b>	HR : 10850 AM Tat : 191035000018580 née le 12/08/2017 (LIBERTIA ROOTS ROCK AND REGGEE X GULIA STAR OF YUKON) Prod. Mlle KLJAKOVIC GASPIC Franka Prop. Mme MISSORTEN Bianca
	<b>87</b>	<b><u>SOUVENIR OF SITKA'S SHANN-AIYANNAH ILLAKA</u></b>	LOL : S/119/21 Tat : 944116000015189 née le 17/06/2021 (ROYCE DEL BIAGIO X SOUVENIR OF SITKA'S PARIS MY SECRET IN BLUE) Prod. M. CHABRIAC Franck Prop. Mlle ESCRIBANO Laurence
TRES BON	<b>71</b>	<b><u>SUMMERTIME SERENADE DE LAOUEEN KI</u></b>	LOF : 013214/02495 Tat : 250269608854852 née le 30/03/2021 (NNNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUEEN KI X ONLY THE CROWN FOR THE BRAVE DE LAOUEEN KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. MM. FAIVRE Didier / CADORET Guillaume
EXCELLENT	<b>91</b>	<b><u>SWEDEN DREAM FROM WHITE MOUNTAIN LAPLAND</u></b>	LOF : 012822/02489 Tat : 250269608802886 née le 09/01/2021 (INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUEEN KI X BRIGHT NORTHERN STAR'S MINTIKA) Prod. M. Mme ALGARIN Maxence / BOUVILLE Stéphanie Prop. M. ALGARIN Maxence
EXCELLENT	<b>89</b>	<b><u>SWEET REVY DE L'ESPRIT DE WAHEELA</u></b>	LOF : 013314 Tat : 250269590338930 née le 19/10/2021 (MAY TOOK DE L'ESPRIT DE WAHEELA X DREAMWOLVES EN VOGUE) Prod. M. DELAVALT Franck Prop. Mme DELAVALT Angéline
BON	<b>72</b>	<b><u>TAWA OF MOLLY'S NUTARAQ</u></b>	LOF : 013566 Tat : 250269590332089 née le 25/02/2022 (NOATAK'S A-TEAM ROCKET DU VIDDA X AMARUQ LEGEND MOON SHINE) Prod. M. Mme BOUCHEZ Sébastien / BERTEN Blandine Prop. M. BOUCHEZ Sébastien
EXCELLENT	<b>75</b>	<b><u>TINY DAYLIGHT SPARK OF TRIBAL LAWS</u></b>	LOF : 013554 Tat : 250269590762432 née le 10/01/2022 (BACK TO WORK LAPLAND LOWLANDS CHICO X JUST-A-WHISPER OF TRIBAL LAWS) Prod. Mme CHAMPROUX Sophie Prop. Mme CHAMPROUX Sophie
EXCELLENT	<b>82</b>	<b><u>ZAGADKA SIBIRY YUPPI</u></b>	RKF : 6371527 Tat : 900113001216504 née le 17/12/2019 (ZAGADKA SIBIRY CROWN ROYAL X ANS ENEARIAN ALL CHARM'IN'ME) Prod. Mme KLIMAKOVA Ekaterina Prop. Mlle GODEHEU Marion

## CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE Mme PATERSON Cheryl

- TRES BON **95** LADY YAMNI OF BLUE TRACK  
 LOF : 009651/02102 Tat : 250268712294712 née le 24/04/2015 (PAMEIYUT IYAROAK X DAKOTA OF MOUNTAIN PACK) Prod. Mlle IRR Jessica Prop. M. KLETT Kilian
- 1er EXCELLENT **96** MAKING OF DE LAOUE N KI  
 LOF : 010335/02104 Tat : 250268731560228 née le 23/04/2016 (INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUE N KI X HOT-NIGHT-IN-PARIS DE LAOUE N KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. Mme VEJUX Laurie
- 2e EXCELLENT **97** PAMIYOK DE PRANA DES LOUPS  
 LOF : 012088/02335 Tat : 250269811684034 née le 20/08/2019 (INCREDIBLE-MISTER-BB DE LAOUE N KI X HIELO DE LAOUE N KI) Prod. Mlle CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine

## CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE Mme PATERSON Cheryl

- 3e EXCELLENT **99** ALICE LAKE  
 LOI : 20/96619 Tat : 380260043715168 née le 29/03/2020 (IRON NORTHERN SHADOWS FROM VLCI SEVERU X BEAUTY BELLISSIMA CANE) Prod. Mr AVANTAGGIATO Giampiero Prop. M. KLETT Kilian
- ABSENT **98** NORTH POLAR AURORA DE LAOUE N KI  
 LOF : 011262/02291 Tat : 250268712663745 née le 14/12/2017 (SILVERICE NO MORE MR ICE GUY X ILLUMINATE MY LIFE DE LAOUE N KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. MM. FAIVRE Didier / CADORET Guillaume
- 4e EXCELLENT **102** ONLY THE CROWN FOR THE BRAVE DE LAOUE N KI  
 LOF : 011837/02333 Tat : 250268732575980 née le 23/11/2018 (SNOW WARRIORS JACK SPARROW X MILESTONE ON THE SILVERICE DE LAOUE N KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. MM. FAIVRE Didier / CADORET Guillaume
- 1er EXCELLENT **100** SENRITA BELLA DE LAOUE N KI  
 LOF : 013212/02490 Tat : 250269608866806 née le 30/03/2021 (NNNNNNND TOUCHDOWN DE LAOUE N KI X ONLY THE CROWN FOR THE BRAVE DE LAOUE N KI) Prod. M. FAIVRE Didier Prop. M. ALGARIN Maxence
- 2e EXCELLENT **101** SUKA DE PRANA DES LOUPS  
 LOF : 013488/02524 Tat : 250269590684684 née le 04/10/2021 (REYNARD DEL BIAGIO X HIELO DE LAOUE N KI) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine

## CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane

- 1er EXCELLENT CACS-V **103** LEELAH DE LA FOUQUE DU NORD  
 Meilleur Vétéran  
 LOF : 009708/02052 Tat : 250269500680195 née le 18/06/2015 (CALOO OF GREYSTONE SHADOW X GALAANE DE LA FOUQUE DU NORD) Prod. M. Mme GODIMUS Gérard et Chantal Prop. M. Mme GODIMUS Gérard et Chantal

## CLASSE GROUPE NEUTRE FEMELLES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane

- 1er EXCELLENT **125** NOOAK SNOW ONEIDA MIKIJUK  
 LOF : 011574 Tat : 250268501564770 née le 10/10/2018 (PAMEIYUT DEAR TO DREAM X MS. QUINAO NOOAK SNOW SHAMANROCK) Prod. Mlle SAENGER Amandine Prop. Mme SAENGER Amandine

## CLASSE GROUPE VENERABLES FEMELLES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane

- 2e EXCELLENT **106** GRISLINE DE LA FOUQUE DU NORD  
 LOF : 007639/01695 Tat : 250269801734225 née le 20/05/2011 (FROZENFACE OF GAWASJA'S SPIRIT X AURIANE DE LA FOUQUE DU NORD) Prod. M. Mme GODIMUS Gérard et Chantal Prop. M. Mme GODIMUS Gérard et Chantal
- 1er EXCELLENT **104** HICE STORM MAYA OF WHITE MOUNTAIN  
 LOF : 008125/01825 Tat : 250268710150584 née le 04/05/2012 (FIRE STORM DE MAGELLAN EN ISERE X FATAL ICE TOPS OF CHARME WITH TOM) Prod. Mlle BOUVILLE Stéphanie Prop. M. ALGARIN Maxence

ABSENT

**105** MONIKOONA ANGELFIRE

LOF : 008145/01705 Tat : 956000008270388 née le 21/07/2011 ((CH) ALUK'S ANTARCTIC EXPLORER AT MONIKOONA X MONIKOONA BEHIND BROWN EYES) Prod. Mme NAWROCKA Izabela Prop. Mme CHAUVEAU Caroline

**Liste des exposants**  
**N.E. Alaskan Malamute samedi 16 septembre 2023**

## A

ALGARIN Maxence 986, route de la Gare 01150 VILLEBOIS	1-57-85-91-100-104-110-119
AURIAULT François 4, impasse des Enclos 85600 BOUFFERE	24

## B

BARTOLI Thierry ()	29
BOUCHEZ Sébastien ()	10-16-72

## C

CANDUSSO Damien / NIELLEZ Cloé ()	13-116
CANONNE Marine ()	35-45-58-64-97-101-107-109-113-124
CHABOT Elodie 85, rue de Dieue 55320 SOMMEDIUE	123
CHAMPROUX Sophie ()	75-81
CHAUVEAU Caroline 37, la Voirie 02170 ESQUEHERIES	105
CORNET Floriane ()	68
CUROT Damien et Sandrine 58, avenue du Gal de Gaulle 21110 GENLIS	33-51-74

## D

DELAVALT Angéline 2, hameau du Chaill 17260 VIROLLET	0-55-61-66-83-89-93
DESMET Angélique ()	28

## E

ESCRIBANO Laurence 1, rue du 19 mars 1962 21260 ORVILLE	46-87
---	-------

## F

FAIVRE Didier / CADORET Guillaume 1, chemin des Longchamps 21260 FONCEGRIVE	1-36-44-47-54-59-65-71-77-98-102-108-114
FISCHER Fabien et Marie 10, rue du Faubourg de Plenot 88210 ST STAIL	3-14-80-117
FLECHSIG David ()	63

## G

GAILLOT Grégory ()	6
GAY-MICHELOUD Emmanuelle ()	7-112
GODEHEU Marion La Carrière 72400 VILLAINES LA GONAI	30-48-70-76-82
GODIMUS Gérard et Chantal 19, rue de l'Arbre Rond 02320 SUZY	41-103-106
GORGE Yoann ()	50
GOUPIL Philippe ()	22
GUILLOT Stéphanie Metge Route de Plaichac 47310 LAPLUME	18-120

## H

HERITIER Mélanie ()	90
---------------------	----

## J

JENOUVRIER Christine ()	67
JEUDY Séverine et Thierry ()	21-86

## K

KLETT Kilian 12, le Dessus de Rupt 88360 RUPT SUR MOSELLE

i-34-38-56-92-94-95-99

## L

LANTERI Sandrine () 2  
LE BOUCHER Jérémy 23, rue des Bouleaux 45600 VIGLAIN 5  
LE PELTIER Aurore () 25  
LOGIUDICE Fred 332, rue de l'Ouvrage 59600 MAUBEUGE 17-60

## M

MISSORTEN Bianca () 78

## N

NASKRET Sébastien () 84

## P

PARENT Sébastien 18, chemin de la Copinerie 41190 LANDES LE GAULOIS 12-115  
PERRET Adrienne () 39-42  
PETAT Clara () 32-122  
PIEDNOEL Yohann 46 route de l'envers des graviers 88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE 20  
PREVOST Lucas () 53

## R

RAULIN Lucie () 49-118  
RIDEY Audrey 2, Chemin Noir 25490 FESCHES LE CHATEL 26  
RIDEY Jean-François () 111  
RINGUEDE Olivier () 19-121

## S

SAENGER Amandine () 11-73-79-125  
SIEBERT Sabrina 23, impasse des Cerisiers 57470 GUENVILLER 23-62  
SILLON Arnaud 9, chemin des Côtes de Barges 03190 VAUX 52

## T

THEMAGICIAN KENNEL . Strada Strad Della 78 43040 TERENCEZ PARMA (ITALIE) 8-69

## V

VAN POUCKE Martine Rue Eugène Falmagne, 76 5170 LUSTIN (BELGIQUE) 37  
VEJUX Laurie () 43-96  
VILLARD Elisa () 88

## NOS PARTENAIRES



GENS DE LA MONTAGNE



